



**Sud** Collectivités Territoriales de Saint-Herblain  
2 rue de l'hôtel de Ville 44800 Saint-Herblain



Saint-Herblain, le 18 décembre 2024

### **Déclaration Liminaire du syndicat SUD à la F3SCT du 18 décembre 2024**

À Nantes Métropole, le congé menstruel a été adopté grâce à des élu·es responsables qui ont su placer la santé et le bien-être des femmes au cœur de leurs décisions.

Une mesure courageuse, saluée par toutes et tous. Ironie du sort, parmi ces élu·es métropolitains se trouvent les mêmes élu·es de la majorité municipale de Saint-Herblain.

Oui, vous avez bien lu ! À Nantes Métropole, ils votent POUR le congé menstruel. À Saint-Herblain, ils s'y opposent. Pourquoi ? Parce que « la loi ne le permet pas », disent-ils. Comme si cette excuse suffisait à apaiser la douleur des femmes concernées.

Pour rappel, **70% des agent·es de la ville de Saint-Herblain sont des femmes**. Beaucoup d'entre elles souffrent chaque mois de douleurs invalidantes liées aux menstruations : endométriose, adénomyose, dysménorrhées... Des termes techniques qui cachent pourtant une réalité brutale : crampes insoutenables, vertiges, nausées, malaises, épuisement.

**La souffrance est réelle, elle n'est pas négociable.** Mais à Saint-Herblain, il semblerait que cette souffrance soit aussi invisible qu'indigne d'intérêt.

Alors, Messieurs les élus, seriez-vous soudain devenus des juristes intransigeants lorsqu'il s'agit des femmes de Saint-Herblain ? Le risque juridique serait-il plus lourd à porter ici qu'à Nantes Métropole ? À moins que ce ne soit la douleur des femmes qui pèse moins lourd dans vos décisions.

Pendant que la Ville de Nantes fait un pas de géant vers l'égalité en osant expérimenter, Saint-Herblain piétine et se réfugie derrière les textes.

**Et pourtant, les textes n'empêchent pas d'innover, d'expérimenter, de prendre soin des agentes.** Car rappelons-le : un congé menstruel, c'est un pas vers la reconnaissance de la santé des femmes. C'est une réponse concrète à un tabou qui pèse depuis trop longtemps dans les lieux de travail.

**"Ce n'est pas normal d'avoir mal !"** Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole, ainsi que l'Adjointe au personnel de la Ville de Nantes Aïcha BASSAL l'ont bien compris. Elles ont eu le courage de prendre un risque pour les agentes de la Métropole. 2 jours par mois d'autorisation spéciale d'absence (A.S.A.) vont être désormais ouverts aux agentes souffrant d'endométriose ou de règles douloureuses...

Peut-être parce qu'une femme comprend mieux qu'un homme ce que signifient avoir ses règles. Peut-être parce qu'une femme sait ce que signifie aller travailler en serrant les dents, en cachant sa douleur.

**À Nantes, ils ont osé. Pourquoi pas à Saint-Herblain ?** Prenez vos responsabilités. Prenez le risque de faire avancer l'égalité et le bien-être. La santé des femmes n'est pas à vendre, encore moins à ignorer. Il est temps d'agir.

Les élu-e-s SUD de la F3SCT